



**CONSULTATION
POPULAIRE
DIMANCHE 2 AVRIL 2023**

L'ASSOCIATION NAUÉ - NON AUX ÉOLIENNES - APPELLE À PARTICIPER MASSIVEMENT À CETTE CONSULTATION

Nous soutenons de toutes nos forces l'initiative des conseils municipaux qui ont souhaité donner la parole aux résidents des communes de : Arcy-Sainte-Res-titue, Bruys, Chéry-Chartreuve, Cierges, Coulonges-Cohan, Dhuizel, Dravegny, Goussancourt, Jouaignes, Le Char-mel, Loupeigne, Mareuil-en-Dôle, Mont-Notre-Dame, Mont-St-Martin, Seringes-et-Nesles, Sergy, Vézilly, Villers-Agron-Aiguizy, Villers-sur-Fère.

Rappelons que se sont déjà prononcés pour que cessent les projets d'implantations d'éoliennes sur nos territoires :

- le Conseil Régional des Hauts-de-France
- le Conseil Département de l'Aisne
- la Communauté de Communes du Val de l'Aisne (CCVA)
- les Conseils municipaux de Bazoches-et-Saint-Thibaut, Braine, Bruys, Coulonges-Cohan, Dhuizel, Dravegny, Fère-en-Tardenois, Lhuys, Mareuil-en-Dôle, Vézilly...

**C'est maintenant au tour
de chaque citoyenne
et de chaque citoyen de s'exprimer.**

**ALORS, MOBILISONS-NOUS
ET VOTONS !**

Lors des diffusions de tracts, des « porte à porte », des signatures de pétitions, des réunions et des manifesta-tions, nous avons pu échanger avec plusieurs centaines de personnes qui ont très majoritairement exprimé leur refus d'accepter que des éoliennes géantes envahissent leur territoire.

Les habitants de nos villages sont tout à fait conscients de la nécessité de lutter contre le réchauffement cli-matique, de développer les énergies renouvelables, de renforcer la biodiversité, de veiller à la préservation de la qualité de l'eau.

Mais ils refusent qu'un simple accord financier entre un promoteur privé et un propriétaire terrien s'impose à tous au détriment du bien commun. Nous estimons qu'il s'agit d'un véritable déni de démocratie !

**C'est pourquoi nous devons saisir
cette opportunité démocratique
de donner clairement notre opinion.**

**ALORS, EXPRIMONS-NOUS
ET VOTONS NON !**

Il est très important que le plus grand nombre d'ins-crits sur les listes électorales participe à cette consul-tation populaire pour en assurer la représentativité et que se dégage une large majorité de votes « NON »

Ainsi, nous pèserons sur le jugement du préfet qui, en dernier ressort, décide par des arrêtés l'autorisation ou l'annulation des projets éoliens.



naueasso@gmail.com

<http://naue-asso.fr/>

Ne pas jeter sur la voie publique